

ÉCHOS

M. Blake a fait un discours assez long, à la séance de vendredi, au sujet du paragraphe de l'adresse relatif au chemin de fer du Pacifique. Il a traité le sujet au point de vue général plutôt qu'au point de vue des partis. Cette parole éloquente et forte a été écoutée avec plaisir. M. Blake se fait entendre dans tous les coins de la salle, et il commande l'attention.

* *

M. Houde a traité d'une manière brillante la question irlandaise, qu'il avait à toucher en proposant l'adresse en réponse au discours du trône. Il a envisagé le sujet de haut et s'est élevé à des considérations d'ordre supérieur sans cesser d'être pratique. Il a fait voir qu'à part la question de charité, qui prime les autres dans le moment actuel, le Canada est directement intéressé à la solution des problèmes qui troublent l'Irlande. Il a fait allusion à l'invasion féniennne. M. Houde était aux Etats-Unis en 1870, non loin de la frontière, et il rendit un service réel au pays en avertissant alors le gouvernement de ce qui se passait du côté de St. Albans. C'est le Canada qui a payé les pots cassés dans cette circonstance, les féniens, qui sont plus à l'aise pour s'organiser aux Etats-Unis, nous ayant fait porter la peine des injustices de l'Angleterre à l'égard de l'Irlande.

Le discours de M. Houde n'a pas été moins brillant dans les autres parties, et le jeune député a été attentivement écouté par toute la Chambre et fréquemment applaudi.

* *

La *Minerve* vient de changer de rédacteur. M. DeCelles, l'habile lieutenant de M. Dansereau, est passé à Ottawa comme assistant-bibliothécaire, en remplacement de M. Gérin-Lajoie, qui a demandé d'être mis à la retraite. On dit que le successeur de M. DeCelles est l'hon. M. de La Bruère, rédacteur-proprétaire du *Courrier de Saint-Hyacinthe*. M. de La Bruère serait devenu en même temps l'un des propriétaires de la *Minerve*.

M. DeCelles avait atteint un degré de force extraordinaire, et M. de La Bruère, dont les qualités comme écrivain et politique sont bien connues, est un des rares journalistes capables de le remplacer en prenant sa place.

M. DeCelles était plutôt fait pour la vie publique, et il n'a pas dû renoncer sans regrets aux rêves d'une légitime ambition pour cette existence éclipsée du fonctionnaire, où il pourra rendre des services, sans doute, mais non les services que ses hautes capacités et sa science politique l'auraient mis en position de rendre sur un autre théâtre. Pour être journaliste comme il l'a été, il faut être plus qu'écrivain, il faut être homme d'Etat, et les hommes d'Etat de cette force ne sont pas assez communs parmi nous pour qu'on les relègue ainsi dans les administrations.

* *

Encore M. Tardivel.

Le chatouilleux critique nous reproche de vouloir lui en remonter sur l'anglais, sa langue maternelle. Nous n'avons jamais eu cette prétention, pas plus que nous n'ambitionnons de lui enseigner le français, notre langue maternelle, à nous. Mais il nous semble utile de mettre à profit de temps à autre les occasions qui se présentent de montrer un critique acerbe en faute. C'est ce que nous avons fait, à propos du mot *écuyer* et du mot *orateur*.

M. Tardivel pose pour la modestie et se déclare prêt à remercier quiconque lui signalera ses erreurs. Cependant, dans la m me page qui contient cette humble déclaration, il refuse d'admettre la correction du mot *orateur* comme traduction du mot *speaker*, bien que l'Académie reconnaisse cette traduction. Il déclare avec irrévérence qu'on "ne peut" *logiquement* traduire ainsi *speaker* par "orateur, qui signifie un homme qui fait un discours." Nous allons lui citer les autorités, et nous le laisserons ensuite se débrouiller avec elles.

Voici d'abord Bescherelle, au mot orateur :

"Orateur.—Se dit en Angleterre, du président de la Chambre des Communes. L'orateur est élu à la pluralité des voix. C'est lui qui expose les affaires."

Littre, maintenant :

"Orateur. 2. En Angleterre, l'orateur, le président de la Chambre des Communes. Ex : Son major-général (de Cromwell) va droit à l'orateur, et le fait descendre de la chaire avec violence."

Voilà pour l'orateur de la Chambre des Communes. Orateur, comme traduction du mot *speaker*, est ainsi formellement accepté par le dictionnaire. Libre à M. Tardivel de soutenir, après cela, que ce n'est pas *logique*. C'est son affaire. Qu'il aille le dire à l'Académie.

Nous prendrons la liberté de le référer aussi à cette fontaine, où les savants comme les ignorants ont parfois besoin de puiser, pour qu'il y constate que le mot orateur ne signifie pas exclusivement "un homme qui fait des discours." On appelle orateur, d'après Bescherelle, *celui qui compose, qui prononce des discours, des ouvrages d'éloquence*. Le mot se dit même, au figuré des choses, comme dans cette phrase de Larocheffoucauld : "Les passions sont les seuls orateurs qui persuadent toujours."

M. Tardivel n'a pas voulu accepter davantage nos explications à propos du mot *écuyer*. Pourtant, nous avions encore ici l'autorité pour nous. Mais le savant critique a montré quel cas il fait de l'autorité. Au fond, il n'admet que la sienne propre. Il aurait dû faire meilleur profit de la leçon pleine de bienveillance et de vérité que lui a donnée la *Minerve*. Pas plus que notre confrère montréalais, nous ne contestons les mérites de M. Tardivel. Mais tout ceux qui le lisent sont d'avis qu'il va trop loin, qu'il dépasse le but. Il y a bien assez à reprendre, et matière à exercer le talent et la science d'un critique, dans notre petit monde littéraire, sans vouloir créer des fautes imaginaires pour le simple plaisir de les relever. En voulant forcer la note, on tombe dans la puérité ; c'est le moyen de perdre tout crédit auprès des lecteurs sérieux.

Ici, par exemple, tout homme modéré admettra que cette charge contre ceux qui emploient le mot *écuyer* et le mot *orateur* comme désignations honorifiques, est injuste et fautive. Nous sommes dans un pays anglais, et il faut en tenir compte. Nous sommes régis par des institutions calquées sur les institutions anglaises, et auxquelles il est impossible d'appliquer les désignations employées en France pour des institutions analogues. Forcément, nous devons traduire, innover même, à moins de vouloir sacrifier entièrement le fond à la forme. M. Tardivel pourrait mentionner nombre de cas où nous abusons de ce privilège, invoqué au nom de la nécessité. Pourquoi ne se borne-t-il à cela, au lieu de chercher à fendre des cheveux en quatre. Il ne gagne que de s'exposer à s'enfermer. Ainsi pour défendre sa théorie au sujet du mot *écuyer*, il s'est rabattu misérablement sur une futilité, pour couvrir sa défaite que, dans tous les cas, le titre d'écuyer devait se mettre avant le nom, en français, et non pas après, comme en anglais. C'est encore là une affirmation risquée, qui pourrait mener notre ami un peu loin. S'il est ridicule de placer les trois lettres *Ecr.* après un nom, ce doit être la même chose pour les autres abréviations du même genre, qui se mettent après les noms propres, en France comme en Angleterre, mais plutôt en Angleterre. Et l'on sait qu'il y en a. Nous n'aurions pas besoin de citer.

Deux exemples pour montrer que des titres qui ne sont plus ou n'ont jamais été usités en France, mais qui le sont en Angleterre, ont droit de cité dans notre ancienne mère-patrie et sont reconnus par la langue. Le mot *baronnet* ne signifie quelque chose en français que comme traduction du mot *baronet*. Les mots *compagnon du Bain*, servant à désigner un titre honorifique et très-bien compris en français, n'ont de sens que comme traduc-

tion des mots *Companion of the Bath*. De même pour le mot *écuyer*, traduction d'Esquire. On remarquera que ces titres, tels que traduits, se mettent en français après et non avant le nom, pour la raison que c'est ainsi en anglais.

* *

Quelques membres de la Chambre des Communes, sous l'effet sans doute des leçons de style donnée par le *Canadien*, ont commencé à se servir de la locution : *Monsieur le président*, en s'adressant à l'orateur. Ce langage, employé sur la foi de M. Tardivel, est impropre. L'orateur ne préside pas à la manière des présidents français, et le mot *président* ne couvre pas toutes les attributions de sa dignité, sans compter que le dictionnaire enseigne à traduire *speaker* par *orateur* et non par *président*. En outre, les orateurs, dans l'Assemblée française, ne s'adressent pas au président en faisant leurs discours, tandis qu'il est de rigueur pour les membres des Communes de toujours s'adresser à l'orateur.

A. GÉLINAS.

"CHRONIQUE TRIFLUVIENNE"

La *Revue Canadienne* a publié une série d'articles de M. Sulte, sur les trente premières années de l'histoire des Trois-Rivières et on a eu la bonne idée d'en faire un tirage à part qui compose un élégant volume de 240 pages. L'écrivain a fait une œuvre de patience. Son ouvrage est formé de mille et mille petites notes qu'il a réussi à fondre ensemble de manière à leur donner du corps et à en tirer une peinture très vive de la période connue sous le nom de "temps héroïques du Canada." C'est une statue de pierre qui a été sculptée avec la pointe d'une épingle. On ne croirait jamais que celui qui rime des chansons et des couplets si alertes aurait la patience de travailler pendant des années à coudre ensemble des fragments d'histoire et de les faire parler comme il le fait. Il n'est guère possible d'analyser la *Chronique Trifluvienne*. Elle est écrite pour être consultée sur les points qu'elle renferme. Dorénavant, pour étudier les "temps héroïques" ce livre sera indispensable. Nous en détachons le passage suivant qui a une teinte d'actualité :

"Ici se termine l'époque que nous avons essayé de décrire en tant que les faits se rapportent aux Trois-Rivières. Pour le lecteur qui réfléchit sur ces événements déjà si loin de nous, mais qui ont tant marqués dans l'existence de nos pères, il est impossible de refuser à ceux-ci l'admiration que méritent le courage et le patriotisme tout chrétien de ces hommes d'élite. L'esprit se reporte avec jouissance vers leurs entreprises, vers les combats qu'ils soutinrent, vers leur noble détermination de fonder ici son empire français. Comme ces soldats intrépides qui, à l'heure de l'action, se précipitent en avant, le drapeau et le glaive à la main, sans s'occuper s'ils seront suivis ou soutenus par le gros de l'armée, nous les voyons pénétrer dans les forêts du Nouveau-Monde et, en dépit du climat, des Indiens hostiles, et de l'indifférence de la mère-patrie, arracher à la barbarie le sol qui va devenir le berceau de leurs enfants. Avec des éléments en apparence si minces, ils créent sur les bords du Saint-Laurent une nationalité vivace, généreuse et pénétrée de vues élevées qui traversera les âges et se conservera avec son caractère propre, au milieu des races étrangères civilisées comme elle qui viendront plus tard s'asseoir à ses côtés. Il en a été du Canada au 17^{ème} siècle comme de l'Afrique aujourd'hui que l'Europe tente enfin de connaître et de s'approprier. Des peuples féroces et non moins courageux que les Ashantis, les Abyssiniens et les Zoulous, s'opposaient à la conquête de ce pays ; des conditions climatiques, des difficultés inhérentes à la nature même des localités, les embarras d'une vie tout nouvelle étaient autant d'obstacles qui au Canada comme en Afrique à présent, paralysaient l'établissement de la race blanche.

Pourtant cette marche victorieuse de la civilisation fut accomplie ici avec bien moins de ressources que n'en possèdent les pionniers du "continent noir" et c'est ce qui fera toujours l'étonnement des historiens, car plus l'outillage de la civilisation se perfectionne, plus il devient facile de briser les entraves qui s'opposent aux développements de la puissance des fils de Japhet. On ne lira jamais sans émotion le récit des combats et des souffrances supportés par une poignée de colons perdus en quelque sorte au milieu des solitudes qu'ils ont fini par transformer en un beau et vaste pays, le Canada. Le type de cette société de défricheurs, de soldats éprouvés et d'hommes libres se conserve intacte dans leurs descendants et impose à ceux-ci,—car noblesse oblige et bon sang ne peut mentir,—l'obligation de faire entrer dans le domaine de la réalité le rêve généreux que leurs pères formaient pour l'avenir de leur race. Si le destin a voulu qu'un sort inattendu nous fût imposé et qu'au lieu de dominer dans toute l'Amérique du Nord, il ne nous restât qu'une seule province en propre, n'en éprouvons pas de découragement, réparons cette sorte de décadence qu'on ne saurait nous imputer, en tachant de faire honneur au nom français, de raviver les traditions de nos fondateurs, en un mot de faire aimer la patrie."

LE MASSACRE DE LUCAN

Les journaux d'Ontario sont remplis de détails sur le massacre de la famille Donnelly. Il est certain que c'était une terrible famille, redoutée plusieurs lieues à la ronde, se vengeant cruellement de tous ceux qui lui déplaisaient, brûlant leurs granges et leurs moissons, tuant leurs animaux, faisant tout ce que la haine pouvait inspirer. Le père, la mère et les garçons au nombre de quatre ou cinq, étaient tous pareils, capables de tout faire pour se venger. On prétend même que la bonne femme n'était contente de chacun de ses garçons que lorsqu'il avait tué son homme. Arrêtés plusieurs fois pour meurtre, incendiat, vol, etc., ils avaient généralement échappé à la justice et ceux qui avaient eu le malheur de rendre témoignage contre eux avaient subi toutes sortes de mauvais traitements. C'est alors que ceux-ci se réunirent et se formèrent en association pour se protéger, et qu'un jour ils arrivèrent à l'horrible conclusion que le seul moyen d'obtenir la tranquillité était de se débarrasser des Donnelly en les tuant tous. On sait comment ils exécutèrent ce projet criminel. Ils furent sans pitié. Ils n'épargnèrent qu'un petit garçon, l'enfant d'un des voisins, qui par hasard couchait, ce soir là, dans la famille Donnelly. Il se cacha sous le lit et assista à la terrible scène. Il a raconté ce qu'il a vu et entendu, et il a reconnu trois des meurtriers entr'autres le constable Carroll qui entra le premier sous le prétexte d'arrêter l'un des Donnelly et lui mit en effet les menottes aux mains. Alors les autres meurtriers se ruèrent dans la maison et commencèrent le massacre. L'enfant chercha à se sauver au second étage avec la fille Bridget, mais l'un des meurtriers ayant fermé la porte de l'escalier, il revint dans la chambre où il était couché et se cacha sous le lit. Il sortit de là pour se sauver chez le voisin, quand les assassins furent partis après avoir mis le feu à la maison. L'enfant n'a que onze ans, mais il est intelligent. Si son témoignage n'est pas corroboré, on croit que les prisonniers seront acquittés à cause de la bonne réputation dont ils jouissaient et du mauvais caractère des Donnelly.

Le petit garçon dit que Carroll l'a regardé quelques instants. On se demande alors comment il se fait, puisque les assassins ont tué la fille Bridget pour l'empêcher, sans doute, de témoigner contre eux, ils ont laissé vivre le petit garçon.

AVIS

Les abonnés de *L'Opinion Publique* qui désiraient faire relier leurs volumes d'une manière élégante et solide, et à bon marché, feront bien de s'adresser au bureau de ce journal, 5 et 7, rue Bligny.